

LA JENNY : Lettre du Gérant numéro 54 – Communication minute

SCI du Village Naturiste de La Jenny

Route de La Jenny

33680 LE PORGE

Téléphone : 05 57 17 99 42

gerance@lajennysci.fr

Ordre pour les règlements par chèque : SCI du village naturiste de La Jenny

Virement des charges : Indiquez votre **numéro de chalet** svp

Déchets verts autorisés jusqu'à mi-juin 2021

Sécurité incendie : Pensez à mettre un **extincteur** dans votre chalet

Vente - donation - succession : Avertir la SCI avant toute démarche auprès des notaires

Coronavirus : **Respectez les consignes sanitaires.**

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 (Sous réserve)

FRANÇAIS : Lettre du Gérant numéro 54

La Jenny,
le 13/05/21

Chers associés,

Je tiens à vous informer d'un événement sur le village.

Hier soir, aux alentours de 21h30, un incendie s'est déclaré dans un chalet dans le sud du village dont l'origine semble être l'utilisation du poêle ou un défaut électrique.

Au vu des flammes, le propriétaire a eu la présence d'esprit de réagir immédiatement en utilisant son tuyau d'arrosage.

Le plus proche voisin alerté par le feu dans la nuit, a informé Vincent, responsable sécurité, qui s'est rendu immédiatement sur place avec le gardien d'astreinte.

J'ai été appelé en suivant.

Dans l'attente des pompiers, Vincent a organisé les premiers secours :

- Vérification de l'état physique des personnes, les 2 propriétaires étaient très choqués
- Début de lutte contre l'incendie pour éviter la propagation du feu.

Je tiens à remercier tout particulièrement pour leur aide précieuse et l'énergie déployée :

- le voisin
- ainsi qu'un groupe de jeunes propriétaires situés à proximité

Les pompiers informés sont arrivés au bout d'une trentaine de minutes sur les lieux de l'incendie.

Les pompiers de la caserne de Lège sont arrivés en premier, ils disposaient du plan du village, je les ai accompagnés à l'endroit du sinistre.

Ils étaient équipés d'une citerne de 6000 litres et n'avaient pas besoin de se raccorder à la borne incendie la plus proche.

Dans l'intervalle, notre gardien avait commencé à dérouler les lances à incendie dont dispose « La Jenny ». La borne à incendie, éloignée du sinistre et l'obscurité ont compliqué cette manœuvre.

Vincent sur le toit, qui arrosait le faitage du chalet, dans les émanations de fumées nocives, a préféré avoir en urgence le gardien à côté de lui.

Par la suite, les pompiers du Porge, disposant également des plans nécessaires pour accéder au lieu, sont arrivés avec 2 véhicules d'intervention.

D'habitude, nous attendons les secours à la barrière, mais cette fois-ci, suivant les instructions de Vincent, nous étions tous occupés à suivre les consignes pour éviter la propagation du feu à la végétation et sauver le chalet.

L'incendie a été maîtrisé vers minuit.

Une équipe de pompiers est revenue vérifier l'état du chalet de très bonne heure ce matin.

Il s'agit du deuxième sinistre lié au feu en 2 ans,

Je vous rappelle :

- à toute la prudence,
- à la nécessité de disposer d'un extincteur dans votre chalet
- et de vérifier la puissance de vos compteurs électriques qui ne sont plus adaptés à la consommation de vos chalets, ou dont l'installation est ancienne et vétuste.

Nous réfléchissons à un investissement de citerne qui nous servirait en première intervention et à une installation de sirène d'alarme.

Je remercie :

- le gardien Donatien, pour son efficacité,
- ainsi que Vincent pour sa disponibilité, ses connaissances en matière de premiers secours, et sa réactivité.

Dans l'attente de vous retrouver à la visioconférence de notre Assemblée Générale,

Je vous adresse toute ma sympathie

et je transmets tout mon réconfort aux deux sinistrés.

Bien à vous

Jean-Luc Bentajou

Gérant